

Profil : Etudiant



Liste des pièces à fournir

Centre de Langues Bordeaux Montaigne

Etudiant : tout établissement d'enseignement supérieur

Pour les étudiants de l'université Bordeaux Montaigne et les étudiants qui ont déjà suivi des cours du soir en langues, veuillez fournir uniquement les pièces signalées par un astérisque

- Dossier d'inscription administrative dûment rempli et signé
- La fiche d'inscription pédagogique au cours du soir et/ou à la certification en langues*
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité ou photocopie du titre de séjour en cours de validité*
- Certificat de scolarité ou à défaut une attestation d'inscription fournie par votre établissement prouvant votre inscription dans l'enseignement supérieur pour l'année 2019/2020*
- Photocopie des diplômes de l'enseignement supérieur renseignés dans le dossier d'inscription administrative (BTS, Licence, Master, Doctorat, D.U...) seulement si vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à l'université Bordeaux Montaigne
- Photocopie d'un document où est indiqué votre numéro INE (Identifiant National Etudiant unique) comme sur le relevé de notes du Baccalauréat ou relevé de notes d'un autre diplôme uniquement pour des études effectuées après 1995 et seulement si vous n'avez jamais été inscrit à l'Université Bordeaux Montaigne
- Le résultat du test de positionnement en ligne uniquement pour les inscriptions en cours du soir (pour les langues suivantes : **anglais, espagnol ou portugais**) *
- Photocopie de la notification d'attribution conditionnelle de bourse (uniquement pour ceux qui souhaitent bénéficier du tarif préférentiel réservé aux boursiers)
- Pour les étudiants extérieurs à Bordeaux Montaigne, l'attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)*
- Bulletin de versement accompagné du paiement (par carte bancaire ou par chèque bancaire/postal à l'ordre de « l'agent comptable de l'Université Bordeaux Montaigne ») *

➤ **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

➤ **L'inscription administrative sera définitive lors de votre venue pour le règlement des frais d'inscription.**